

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 26 (1955)

Heft: 8

Artikel: La Caisse d'Epargne du district de Courtelary a cent vingt-cinq ans

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824930>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conclusions

On s'imagine volontiers que la question du tourisme ne concerne guère que les milieux de l'hôtellerie. Cela se comprend dans un pays où tant d'hôtels ont été uniquement construits pour le tourisme. On admet que tourisme égale hôtellerie et restauration. Or, le phénomène de masse auquel nous assistons bouleverse ces notions traditionnelles et dépasse largement le cadre de l'hôtellerie telle que nous la concevons et qui ne reflète plus qu'un des nombreux aspects du tourisme, même si elle demeure l'aspect le plus important sans doute.

Du point de vue de l'économie en général, peu importe pour le pays que l'argent entre par ce canal ou par cet autre, qu'il aille chez l'agriculteur qui loue une chambre ou un petit appartement, chez le laitier qui vend son lait, chez le boulanger, chez l'épicier et tant d'autres. Aussi, pour essayer d'y voir clair, convient-il de faire table rase et d'aborder l'examen du problème sans préjugé. C'est ce que nous avons essayé de faire.

René FELL

Directeur de l'Office du tourisme, Bienne

La Caisse d'Épargne du district de Courtelary a cent vingt-cinq ans¹

A la fin de 1828, la Suisse comptait 45 Caisses d'Épargne. Notre Etablissement vint s'ajouter à ce nombre l'année suivante ; sa fondation fut accueillie avec satisfaction aussi bien par les Communes du district que par la population. A l'occasion de son Centenaire, en 1929, un volume dû à la plume autorisée de Virgile Rossel fut édité et largement répandu. Il est donc superflu de revenir sur l'histoire et le développement de notre Caisse pendant ces cent premières années.

Aujourd'hui, nous désirons avant tout marquer ce 125^e anniversaire en rappelant la figure de son fondateur. Le doyen Charles-Ferdinand Morel, de Corgémont, fut un des hommes les plus remarquables du Jura bernois. Ses fonctions de pasteur ne suffisaient pas à absorber son besoin d'activité. Doué d'une grande intelligence, il ne se laissait rebuter par aucun obstacle. Il aimait à s'occuper de la chose publique ; rien d'étonnant dès lors qu'il eut l'idée de fonder un établissement d'épargne et de crédit, venant ainsi compléter la Caisse centrale des pauvres, créée par lui aussi en 1816 et appelée aujourd'hui l'Association des œuvres d'utilité publique du district.

Parti très modestement, notre Etablissement se développa progressivement pour atteindre au 31 décembre 1954 le chiffre de bilan de 42 millions. Il est resté fidèle à l'idée de son fondateur : encourager et faciliter l'épargne, tout en accordant des prêts hypothécaires aux meilleures conditions.

¹) Extrait du rapport de gestion 1954 de la Caisse d'Épargne du district de Courtelary.

Avant de parcourir l'étape de 1929 à 1954, il vaut la peine de rappeler l'événement capital de notre histoire. Il s'agit du transfert, en 1911, des actions aux Communes municipales et bourgeoises du district de Courtelary. C'est à partir de cette date que le bénéfice net annuel est consacré entièrement aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique du district et remplace ainsi la distribution d'un dividende.

Ceci dit, résumons les faits saillants de ces vingt-cinq dernières années. C'est donc en 1929, exactement le 29 novembre, que fut célébré le Centenaire de notre Caisse.

Dès le 1^{er} juillet 1930, les conditions relatives aux livrets d'épargne sont améliorées, en ce sens que l'intérêt sera calculé non plus à partir du 1^{er} ou du 16 du mois, mais dès le lendemain du dépôt.

Les années 1930 à 1935 sont marquées par une crise économique intense, provoquant de nombreux assainissements agricoles et rendant ardue la tâche des Autorités des Etablissements financiers. Afin de venir en aide à nos débiteurs dans la gêne, il leur fut accordé la remise partielle ou même totale de l'amortissement pendant quelques années.

En 1933, notre Caisse verse à l'Hôpital du district, pour la construction du nouveau bâtiment, le prêt de Fr. 500,000.— qui lui a été octroyé à 1 0/0, taux encore en vigueur actuellement.

Décrétée par le Conseil fédéral le 26 septembre 1936, la dévaluation du franc suisse dans la proportion du 30 0/0 a été un événement qui fit sensation dans tout le pays, mais qui n'influença pas la vie de notre Caisse.

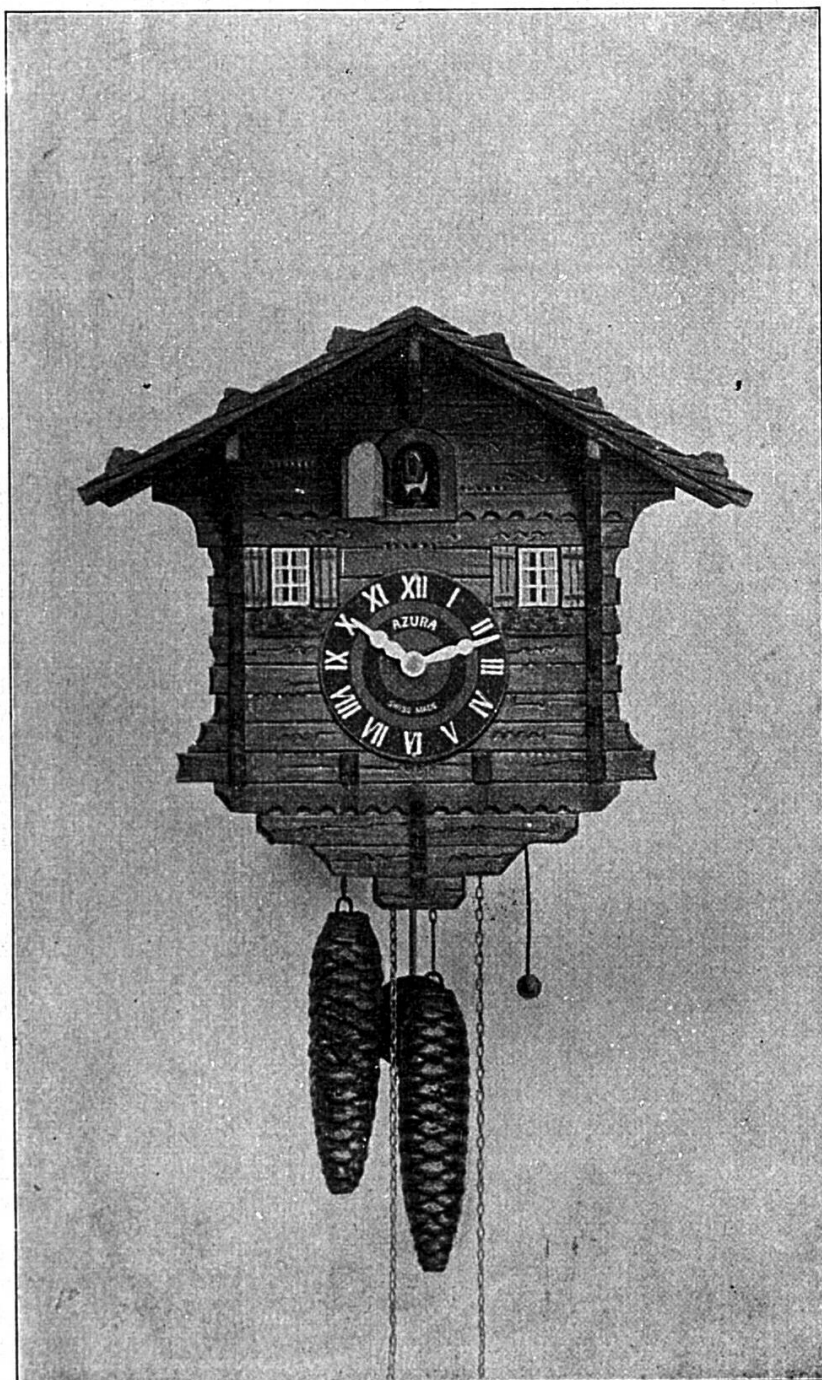
Evénement plus important encore fut la déclaration de la deuxième guerre mondiale, entraînant la mobilisation générale de notre armée le 2 septembre 1939. Une répercussion fâcheuse sur le marché financier et dans le domaine bancaire (nombreux retraits de capitaux) s'ensuivit. Les années de guerre provoquèrent inévitablement des difficultés nombreuses pour notre pays, entre autres le régime des restrictions, puis l'assainissement de quelques Communes particulièrement obérées. Ici encore, si nous avons été contraints de faire un sacrifice important, nous avons eu la satisfaction de venir en aide à des Corporations, actionnaires de la Caisse d'Épargne.

C'est en 1941 que notre capital actions, jusqu'alors de Fr. 14,493.—, a été augmenté à Fr. 50,000.— conformément aux nouvelles dispositions légales et que nos statuts ont été révisés. Par une décision de l'Assemblée, le mandat des membres du Conseil d'administration fut limité à douze ans, soit à quatre périodes de trois ans.

Les années passent et notre Etablissement continue à se développer. Pourtant nous éprouvons des difficultés à placer les fonds qui nous sont confiés, d'où un sérieux chômage de capitaux. Que faire ? Limiter les dépôts ? Nous ne pouvons nous y résoudre, car notre rôle est de stimuler dans la mesure du possible le sens de l'épargne. C'est alors que nous avons été entraînés à introduire les crédits de bâtisse ; cette nouvelle opération fut décidée en 1945.

L'année suivante, M. Léon Liengme, ancien préfet, membre du Conseil depuis 1915 et président dès 1925 et M^e Théodore Jeanguenin, gérant depuis 1925, donnèrent leur démission. Pendant cette longue période d'activité, ces deux Messieurs ont largement contribué à la

LE COUCOU DU JURA



PRODUIT *Azura*

CÉLESTIN KONRAD, MOUTIER

707

Nos bons hôtels du Jura

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis**

Bienne	Hôtel Seeland (A. Flückiger) Entièrement rénové — Confort	(032) 2 27 11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive (L. Gatherat) Salles pour sociétés — Confort	(066) 7 56 63
Delémont	Hôtel La Bonne - Auberge (W. Lanz) Neuf — Confort	(066) 2 17 58
Delémont	Hôtel du Midi (Oscar Broggi) Rénové — Confort	(066) 2 17 77
Macolin	Hôtel Bellevue (Hans Gabriel) Entièrement rénové — Confort, salles	(032) 2 42 02
Montfaucon	Hôtel de la Gare (L. Garardin) Sa cuisine et ses vins	(039) 4 81 06
La Neuveville	Hôtel J.-J. Rousseau (William Cœudevez) Neuf — Confort, salles	(038) 7 94 55
Porrentruy	Hôtel du Simplon (E. Jermann) Confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6 14 99
Porrentruy	Hôtel du Cheval-Blanc (C. Sigrist) Rénové, confort, salles	(066) 6 11 41
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (J. Wermeille) Rénové, confort, grill, bar, salles	(039) 4 15 56
St-Ursanne	Hôtel du Bœuf (Jos. Noirjean) Rénové, sa cuisine, sa cave	(066) 5 31 49

683

prospérité de notre Caisse. Ils furent remplacés par M. Albert Juillard, industriel à Cortébert, et M. Samuel Liengme, comptable, le premier comme président et le deuxième comme gérant, tous les deux encore en charge actuellement.

La création du « Fonds des bourses d'études et d'apprentissages » en 1947 s'est révélée très utile. Jusqu'au 31 décembre dernier, 31 jeunes gens et jeunes filles y eurent recours pour un montant total de Fr. 17,190.—.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômage dans le canton de Berne

Chômeurs complets	1954			1955		
	25.4	25.5	25.6	25.4	25.5	25.6
Sylviculture	6	—	2	—	—	—
Alimentation	2	2	—	—	—	—
Habillement et équipement	1	2	1	2	1	2
Industrie du cuir	3	2	5	1	—	1
Bâtiment	58	46	12	2	1	1
Industrie du bois et du verre	—	5	3	2	1	—
Textile	—	—	1	7	5	3
Industrie du papier	—	—	—	—	—	1
Industrie des métaux et machines	22	21	11	1	—	1
Horlogerie	103	170	166	24	13	19
Commerce et administration	38	48	43	23	10	24
Hôtellerie	19	5	5	7	29	4
Transports	2	—	1	—	—	—
Professions libérales	10	17	17	5	13	14
Economie domestique	19	21	17	13	8	7
Autres métiers	9	17	12	8	7	2
	292	356	296	95	88	79

Chômeurs partiels	1954			1955		
	25.4	25.5	25.6	25.4	25.5	25.6
Alimentation	—	—	20	—	2	—
Industrie du cuir	2	4	53	5	4	4
Bâtiment	2	—	—	1	—	—
Industrie du bois et du verre	1	—	1	1	—	—
Textile	11	—	—	—	—	—
Industrie des métaux et machines	7	14	3	1	4	2
Horlogerie	690	772	904	302	248	395
Commerce et administration	—	1	—	1	—	—
Professions libérales	—	—	2	—	—	1
Autres métiers	2	—	1	—	—	1
	715	793	984	311	256	403